

Journée de perfectionnement Eleveurs canins

Les maladies héréditaires oculaires canines (MHOC)

Samedi 16 Février 2019

CONTEXTE

Les Maladies Héréditaires Oculaires Canines (MHOC) sont nombreuses et variées. Certaines peuvent avoir un impact important sur la vision du chien. Le caractère génétique de ces maladies compromet le statut reproducteur de l'animal atteint. Le dépistage de ces maladies est nécessaire pour limiter leur transmission.

PUBLIC CONCERNE

Eleveurs canins. 30 personnes maximum

OBJECTIFS DE FORMATION

Etre capable, à l'issue de la formation, de :

- connaître les différents modes de transmission des maladies génétiques
- connaître les tests de dépistage des maladies Héréditaires Oculaires Canines
- connaître et savoir dépister les principales MHOC

INTERVENANTS

Responsable pédagogique : Dr Sabine Chahory (MC en Ophtalmologie, PhD, Dipl ECVO, ENVA)

Intervenants : Dr Gilles Chaudieu (Praticien spécialiste en ophtalmologie, Dipl ECVO, Chamalières), Dr Lucie Chevallier (MC en Génétique moléculaire et médicale, PhD, ENVA), Dr Marc Verneuil (Praticien, Le Muy, Président de l'association AFEP-MHOC)

PROGRAMME

08h45 – 09h00 Accueil

09h00 – 09h30 Rappels sur l'information génétique : ADN, gènes, allèles, génotype, transmission des caractères (L Chevallier)

09h30 – 10h00 Maladies héréditaires, les différents modes de transmission et leur impact sur la sélection des reproducteurs (L Chevallier)

10h00 – 10h30 *Pause café*

10h30 – 11h00 Les tests génétiques de dépistage des maladies oculaires ; Les panels de tests, intérêts ? (L Chevallier)

11h00 – 11h30 Anatomie et embryologie de l'œil du chien (S Chahory)

11h30 – 11h50 Présentation du certificat AFEP-MHOC et ECVO (M. Verneuil et G Chaudieu)

11h50 – 12h10 Les malpositions palpébrales (G Chaudieu)

12h10 – 12h30 Les malimplantations ciliaires (S Chahory)

12h30 – 12h50 La kératoconjonctivite sèche (S Chahory)

12h50 – 13h00 Discussion

13h00 – 14h00 *Pause déjeuner [Buffet sur place]*

14h00 – 14h15 Les dystrophies cornéennes (G Chaudieu)

14h15 – 14h35 La persistance de la membrane pupillaire (PMP) (S Chahory)

14h35 – 15h25 Le glaucome primaire (S Chahory)

15h25 – 15h45 La persistance du vitré primaire hyperplasique et de la tunique vasculaire du cristallin (PHPV/PHTVL) (G Chaudieu)

15h45 – 16h15 *Pause café*



16h15 – 16h55 Les cataractes (G Chaudieu)

16h55 – 17h15 La luxation primaire du cristallin (S Chahory)

17h15-17h25 Discussion

17h25 – 17h40 L'anomalie de l'œil du Colley (G Chaudieu)

17h40 – 18h20 Les atrophies progressives de la rétine (G Chaudieu)

18h20 – 18h30 Discussion



INFORMATIONS PRATIQUES

Droits d'inscription : 85 € Déjeuner inclus

Lieu : Ecole nationale vétérinaire d'Alfort – Amphithéâtre Brion

Modalités d'apprentissage : Exposés 100 %

Renseignements complémentaires :

Virginie PIQUEREL ☐ 01 43 96 70 38 ☐ virginie.piquerel@vet-alfort.fr



CENTRALE
CANINE

« Journée de perfectionnement Eleveurs canins »

Maladies héréditaires oculaires canines (MHOC)

Samedi 16 février 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Date de naissance: / / / / / 19 / / / Lieu de naissance :

Adresse:
.....

Code Postal : / / / / / Ville :

Tél : Fax :

Portable : (obligatoire)

E-Mail :(obligatoire)

QUALITE

HOMME

FEMME

NATIONALITE

France

Union européenne

Hors Union européenne

ACTIVITE avant l'entrée en stage

Profession libérale

Salarié

Etudiant

Demandeur d'emploi

Autre (préciser)

COÛT DE LA FORMATION :

Coût global de la formation, non assujetti à la T.V.A. (article 261-4-4° du CGI) :

85 € déjeuner inclus

Cette somme est affectée aux coûts pédagogiques :

- Charges de structures, de fonctionnement et d'équipement
- Charges d'exécution des conventions et rémunérations des intervenants

MODALITES DE PAIEMENT

Le stagiaire s'engage à s'acquitter des frais de formation par chèque joint au présent bulletin et libellé au nom de : Régie Formation Continue ENVA.

IMPORTANT : si les frais sont pris en charge par un organisme payeur, en préciser **obligatoirement** le nom et les coordonnées :

.....
.....
Pour les virements :

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	94000	00001002109	44

Domiciliation
TPCRETEIL

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1940	0000	0010	0210	944
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte :

RR FORMATION CONTINUE ENVA

DISPOSITIONS GENERALES DE L'ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Nature et caractéristiques de la présente action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation, de promotion, de prévention, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement de connaissances prévue par l'article de référence.

Organisation de la présente formation

L'établissement fournit les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement nécessaires au bon déroulement de l'action présente.

Copyright

Les documents de toute nature, distribués au cours de la formation, sont la propriété exclusive de l'organisme de formation et sont destinés uniquement à une utilisation personnelle de la part du stagiaire pendant la durée de sa formation. Toute diffusion ou utilisation à d'autres fins de ces documents sont interdites et rentrent dans le domaine d'application de la loi sur le copyright.

Protection sociale et risques d'accidents

L'organisme de formation déclare, en ce qui le concerne, être couvert par un contrat de responsabilité civile professionnelle au regard des conséquences d'accidents, causés par le fait du stagiaire ou à l'occasion de sa présence, qui surviendrait à l'Ecole chez le maître de stage.

Résiliation

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant de stagiaires. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due.

Dédit ou abandon

En cas de dédit du stagiaire à moins de 15 jours francs avant le début de l'action de formation, ou abandon en cours de formation, il sera appliqué une retenue forfaitaire de 30% sur le coût total, conformément aux dispositions de l'article L. 920-9.

N° d'agrément d'organisme de formation : 1194 P 002694

N° SIRET : 199 406 083 000 14

Fait à _____, le _____

Signature :

Ce document, dûment signé, est à retourner à :
E.N.V.A. - Bureau de la Formation Continue
7, avenue du Général de Gaulle - 94704 MAISONS-ALFORT Cedex
☎ 01.43.96.70.38 ✉ formationcontinue@vet-alfort.fr